



## REUNION DU 29 MARS 2017

### COMPTE-RENDU

Présents :

M. BOURCIER, co-président élu  
M. DEPINCE, A. CARNET, JN SIMON, M. MUSSAT, M. BRILLET, G. PICAUD,  
D. PRIOUL, J. SALIOT, L. SZYMCZAK

Excusés :

G. CROISSANT, C. LAINE, L. ROINET,  
S. BOUDET et V. D'ORSANNE, conseillers municipaux

Assistait également à la réunion :

A. GILLAIS, chargée de missions conseils de quartier, ville de Fougères

### ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte rendu de l'assemblée générale du 8/02/2017
2. Les projets interquartiers en cours
3. Le fonctionnement du conseil de quartier
4. Informations et questions diverses

### PROCHAINE REUNION

**Mercredi 10 mai 2017 à 20h30 à la maison de Savigny**

M. Bourcier remercie l'ensemble des personnes d'être présentes à la réunion et propose qu'un tour de table soit effectué car de nouveaux membres ont rejoint le conseil.

### 1. Approbation du compte rendu de l'assemblée générale du 8/02/2017

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents.

### 2. Les projets interquartiers en cours

Depuis la journée citoyenne qui s'est déroulée en octobre 2016, des actions à mettre en œuvre ont été définies. Ces projets sont travaillés et élaborés conjointement avec les membres des conseils de quartier.

#### Les jardins partagés

Le jardin partagé est un lieu cultivé collectivement par les habitants du quartier qui se fonde sur des valeurs de solidarité, de convivialité, situé au plus près des habitations, fait pour tous et où l'usage des pesticides est prohibé.

L'activité de jardinage n'est pas une fin en soi. Des animations festives, éducatives, culturelles artistiques et d'insertion peuvent s'y dérouler. Le jardin permet aussi de tisser des relations entre les différents lieux de vie : écoles, centres de loisirs, maisons de retraites....

A Fougères, des jardins partagés existent déjà :

- la résidence du Nançon

Un grand bac en bois a été installé au cœur de la résidence du Nançon, proche de l'aire de compostage collectif. Les habitants ont choisi eux-mêmes les aromates (fraises, salade, thym, persil, ciboulette) et les ont plantés. Ils ont mis en place une cagnotte pour acheter de nouveaux plants et entretiennent cet espace.

- le jardin du partage – Quartier des Cotterêts

Créé par des personnes en projet d'insertion, cet endroit a vocation à devenir un jardin partagé ouvert à tous et à être élargi à d'autres endroits dans le Pays de Fougères (création d'une association en cours)

- Rue de Nantes – la résidence de la Haute Bourgère

Il s'agit d'un jardin partagé privé créé dans un espace de 70 logements suite à la mise en place d'un compostage collectif. Une association et un blog ont été créés pour faire vivre le jardin.

Des jardins partagés peuvent être créés en pied d'immeubles dans un quartier d'habitat social. La commune ou le bailleur social met à disposition un terrain mis en culture (légumière et/ou florale).

Pour 2017, les objectifs pour les conseils de quartier sont les suivants :

- Etape 1 : recenser dans chacun des conseils les lieux potentiels
- Etape 2 : identifier les partenariats possibles (établissements divers, associations...)
- Etape 3 : étudier avec le service espaces verts de la ville la faisabilité de chaque terrain
- Etape 4 : mettre en place un groupe de travail interquartiers pour définir la stratégie de mise en œuvre et monter les projets

En conclusion, M. Bourcier propose à chacun de réfléchir pour faire des propositions de terrains potentiels. Les faisabilités techniques seront ensuite étudiées avec les services techniques de la ville et certains projets seront proposés au budget 2018. M. Szymczak précise qu'il faut être vigilant quant à la présence d'un point d'eau à proximité d'un jardin partagé.

#### La journée Citoyenne

Chaque année, durant une journée, les habitants d'une commune ou d'un quartier se mobilisent bénévolement pour réaliser des chantiers d'amélioration de leur cadre de vie. C'est un moment

privilegié d'échanges et de partage. Les habitants prennent part à des réalisations concrètes : peinture, petits travaux de maçonnerie, nettoyage...

A Fougères, la journée citoyenne aura lieu le samedi 23 septembre. La matinée sera consacrée aux actions et sera suivie d'un repas pris en commun.

Les conseils de quartier ont pleinement leur rôle à jouer. Il convient de définir des ateliers sur des thématiques pour faire intervenir les conseillers de quartier.

Les membres du conseil proposent la construction d'un barbecue auprès de l'église St Sulpice au sein de l'enclos Etienne de Fougères. Il pourrait également y avoir une autre action à cet endroit, le nettoyage de l'église.

Les propositions de tous les conseils de quartier seront étudiées par les services techniques et soumises à l'avis du bureau municipal.

### Les réseaux sociaux de proximité

M. Bourcier indique qu'aucune démarche n'a été effectuée, pour le moment, par la ville de Fougères. Il s'agit de réfléchir à un outil de communication et de partage entre habitants, commerçants et peut être ville.

L'idée est de travailler avec des réseaux existants comme « mon petit voisinage » qui a changé d'appellation pour se dénommer « smiile ». M. Bourcier souligne qu'il s'agit de diffuser des informations sur les conseils de quartier. Actuellement, il convient d'évoquer avec la ville les coûts d'un tel outil (prix de base et options).

M. Saliot indique que cet outil numérique ne permet pas de toucher l'ensemble des habitants et notamment les personnes qui ne disposent pas d'un poste informatique et d'une connexion Internet, et notamment les personnes âgées.

Mme Mussat évoque le souhait d'habitants du quartier de mettre en place un outil non numérique d'échanges, de partage de compétences et d'outils à l'échelle du quartier. Sa mise en place pourrait s'appuyer sur un commerce du quartier, ce qui permettrait également de faire du lien social entre habitants.

M. Bourcier informe qu'il faut être vigilant à ne pas privilégier un commerçant plutôt qu'un autre.

Mme Gillais indique qu'il existe également des structures associatives sur Fougères qui proposent ce genre d'initiatives comme le Système d'Echange Local (SEL). Il serait peut-être intéressant de les inviter à une réunion du conseil pour présenter leur fonctionnement.

### Les déplacements vélos

Le bilan de la réunion du 7 mars est le suivant :

- tableau de bord par typologie de travaux à élaborer par les services techniques,
- privilégier, pour 2017, la réfection des marquages existants et l'amélioration de la signalisation,
- procéder à une expérimentation sur un axe nord /sud avec notamment un aménagement des giratoires (une voie réservée aux cycles), un aménagement de sas aux feux, un marquage de damiers aux intersections.

### 3. Le fonctionnement du conseil de quartier

M. Saliot s'interroge sur le fait de s'investir dans les groupes de travail interquartiers si le fonctionnement du conseil n'est pas clairement défini. Ainsi, suite à plusieurs échanges, il est décidé de procéder ce jour à l'élection d'un nouveau coprésident habitant, poste qui est resté vacant suite au départ de M. Lemaitre en juin 2016.

Aussi, il est demandé aux membres si l'un d'entre eux souhaite prendre cette responsabilité. Mme Mussat, seule à se proposer pour ce poste, est élue à l'unanimité.

Les membres souhaitent poursuivre l'organisation préalablement établie pour la mise en œuvre de leurs travaux. Deux groupes de travail seront dans un premier temps gérés et animés par Mme Mussat :

- sécurité, circulation et cadre de vie
- animation et lien social

Tous les membres du conseil seront invités à y participer selon leurs souhaits et en fonction de l'ordre du jour.

#### **4. Informations et questions diverses**

Mme Mussat indique qu'elle a assisté récemment à une réunion avec les riverains au sujet d'un projet d'amélioration de la circulation ruelle de Bémouche, ruelle des Flambarts et rue Juliette Drouet par la création d'une voie débouchant rue de l'échange.

En effet, depuis plusieurs années, cet îlot urbain s'est progressivement densifié puisque 17 nouvelles constructions ont vu le jour. Cette densification a eu pour conséquence d'augmenter les flux de circulation automobile sur des voies ayant un caractère de ruelle sans croisement ni stationnement possible en ce qui concerne la ruelle de Bémouche et la rue Juliette Drouet, ce qui ne simplifie donc pas les accès, ni la desserte de cet îlot. Un nouveau projet de création de voie permettant d'améliorer les conditions de circulation de ce secteur est en cours d'étude par la ville. Cette réunion a donc été l'occasion de présenter les diverses possibilités aux riverains.

*La séance est levée à 22h45.*

Tenez-vous informés ! Abonnez-vous à la lettre d'information municipale : <http://www.fougeres.fr/>

Retrouvez également sur le site internet de la ville toutes les informations relatives aux conseils de quartier ainsi que les comptes-rendus : <http://www.fougeres.fr/dossier/les-conseils-de-quartier> (à partir de la page d'accueil : vos démarches/participer aux conseils de quartier)